

Compte-rendu de la réunion des présidents de comité de village Samedi 25 novembre 2023

Séance présidée par M. le maire et présence d'élus municipaux.

À l'ordre du jour :

- 1 - Infos sur le SICTOM et la gestion des poubelles
- 2 - Projet de rénovation des lampadaires sur la commune
- 3 - Arrêt du réseau téléphonique en cuivre sur la commune
- 4 - Ré-élection des membres des bureaux des comités de village
- 5 - Infos diverses

1 - A l'avenir, le SICTOM cherche à faire des économies. De plus, il se heurte à des problèmes de manque de personnel. Par conséquent, les bacs jaunes et verts individuels et collectifs installés sur la commune vont disparaître progressivement dès 2024. Ils seront remplacés par des colonnes non enterrées. Les colonnes sont de type recyclage ou déchets. Elles sont ramassées par des camions à l'aide d'un bras de levage et ne nécessitent qu'une seule personne par camion. L'orifice permettant de déposer sac ou objet mesure 50 cm X 35 cm. En termes de contenant, une colonne équivaut à 5 bacs. La surface d'installation des colonnes est de 2mX5m. Le ramassage a lieu toutes les 2 semaines avec des ramassages supplémentaires durant l'été.

Sur la commune, on décompte actuellement 50 points de collecte composés de 2 ou + bacs vert et jaune . Un calcul a été fait, tenant compte la population par village, afin de déterminer le nombre des futurs points de collecte. Ainsi, selon le recensement de 2020, Sauteyras comptait 117 habitants, ce qui amène à un nombre théorique de 2,18 points de collecte ramené à 2 dans l'évaluation finale tenant compte d'autres critères.

Durant le premier semestre 2024, les emplacements des colonnes devront être identifiés sur la base d'une concertation avec les habitants et ensuite la validation par le SICTOM (les emplacements doivent permettre à un camion de manœuvrer avec son bras de levage).

Pour rappel, le SICTOM propose des composteurs de jardin.

2 - Un programme de rénovation globale des lampadaires d'Aydat débutera en 2024 et va se dérouler en 4 tranches. Les objectifs de ces travaux sont de réaliser des économies d'énergie et d'optimiser la gestion des horaires d'éclairage sur la commune. Concernant Sauteyras, les travaux feront partie de la 1ère phase. Une partie des lampadaires du boulevard du lac a déjà été changée voilà quelques années (entre les ânes et le haut de la plage). C'est le reste des lampadaires qui fera l'objet d'un remplacement. La municipalité escompte 60 à 65 % d'économies d'énergie à terme pour la commune.

Actuellement, le boulevard du lac reste continuellement allumé. Une réflexion sur son extinction la nuit sera menée avec les habitants de Sauteyras afin de déterminer quels horaires appliquer pour les enfants qui vont prendre le car scolaire.

3 - La mairie a été informée par l'opérateur de téléphonie Orange que ce dernier souhaite supprimer définitivement le réseau téléphonique en cuivre à l'horizon du 1^{er} janvier 2027. Ceci implique que les personnes qui n'auront pas opté pour la fibre d'ici là ne pourront plus téléphoner, à part avec un portable.

Aujourd'hui, il reste peu d'abonnements avec ligne en cuivre. Mais il s'agit souvent des personnes âgées. Il est donc nécessaire de les prévenir et d'organiser avec elles le passage à la fibre. Le CCAS a reçu la mission de gérer cette situation.

4 - Les membres des bureaux (co-président, secrétaire) des comités de villages doivent faire l'objet d'une élection tous les 3 ans. Les mandats actuels devront être renouvelés au plus tard le 1^{er} trimestre 2024.

Pour rappel, le comité de village de Sauteyras se réunit systématiquement en réunion plénière.

5 - Infos diverses

5.1 - Le coût des dommages causés par les intempéries du 17 août (orage de grêle) se monte à 200 000 € HT de travaux pour la commune. Des demandes de subventions ont été réalisées.

5.2 - Les travaux du rond-point à Verneuge au carrefour entre la D213 et la D5 seront réalisés durant le 1^{er} semestre 2024.

5.3 - Boulevard du Lac. On a pu constater le changement de place du panneau d'entrée de village et la pose de panneaux de limitation de vitesse depuis le rond-point des 13 vents.

5.4 - Illuminations de Noël. Illuminations sont limitées à Aydat du 4 décembre 2023 au 8 janvier 2024 par souci d'économie.

5.5 - Schéma cyclable. Poursuite du projet d'aménagement de cheminement entre Rouillas bas, la Caissère et Aydat. Objectif de relier un jour tous les villages en voies douces.

5.6 - Parking sur l'emplacement de l'ancienne colonie de Sauteyras. L'étude en cours n'est pas assez avancée. Se pose le problème des accès. Le bureau d'étude doit rendre ses conclusions en fin d'année 2023.

5.7 - Co-voiturage. Les élus municipaux vont étudier la proposition reçue de Halt ô Stop, entreprise qui propose la mise en place d'un mobilier urbain favorisant le co-voiturage. Côté communauté de communes, une réflexion est en cours avec le SMTC pour l'arrivée de transports en commun à proximité de notre territoire.

Corinne Kerdraon, co-présidente